

BAREME DES HONORAIRES TTC

(Remarque : TTC signifie toutes taxes comprises, s'agissant de la taxe sur la valeur ajoutée - TVA 20.0%, sauf DOM/TOM). Barème applicable à partir du 1er avril 2024

VENTE d'immeuble / de terrain / de droits à usage commercial sauf viager*		
	Mandat simple	Mandat exclusif *
Jusqu'à 60 000 €	10 % (Minimum de 5000 €)	9 % (Minimum de 5000 €)
Prix de vente compris entre 60 001 € et 80 000 €	9 %	8,10 %
Prix de vente compris entre 80 001 € et 100 000 €	8 %	7,20 %
Prix de vente compris entre 100 001 € et 200 000 €	7 %	6,30 %
Prix de vente compris entre 200 001 € et 250 000 €	6 %	5,40 %
Prix de vente compris entre 250 001 € et 300 000 €	5,50 %	4,95 %
Prix de vente compris entre 300 001 € et 400 000 €	5 %	4,50 %
Prix de vente excédant 400 000 €	4,50 %	4,05 %

Stationnement : Forfait de 2500€ TTC

***Mandat exclusif de 3 mois minimum : Remise de 10% sur le barème des honoraires (hors stationnement)**

Pourcentage sur prix de vente du bien, exprimé toutes taxes comprises avec TVA en vigueur de 20%.

Principe du non-cumul : les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant pour une vente d'immeuble ou de terrain, à la charge de l'acquéreur pour une vente de droits à usage commercial, le tout sauf convention expresse indiquée au mandat.

LOCATION à usage d'habitation meublé et non meublé		
	Bailleur	Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	120€	
Honoraires de visite du logement, constitution du dossier, choix du locataire, et de rédaction du bail	8 € TTC/m ² * Jusqu'à 100m ²	8 € TTC/m ² * Jusqu'à 100m ²
	7 € TTC/m ² * De 101m ² à 150m ²	7 € TTC/m ² * De 101 à 150m ²
	6 € TTC/m ² * A partir de 150m ²	6 € TTC/m ² * A partir 150m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € TTC/m ² * Jusqu'à 100m ²	3 € TTC/m ² * Jusqu'à 100m ²
	2 € TTC/m ² * A partir de 101m ²	2 € TTC/m ² * A partir de 101m ²

*** De surface habitable**

Les honoraires imputés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire et ne doivent pas dépasser le plafonnement prévu par le Décret 2014-890 du 1er août 2014, auquel cas les honoraires seront écartés.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Chaque agent étant juridiquement indépendant, les honoraires peuvent être rediscutés dans le cadre de la prise en compte de la mission et de ses caractéristiques, ainsi que des circonstances, notamment : difficultés ou facilités de la mission, secteur géographique, environnement concurrentiel, conditions du marché, typologie du bien, ...

La révision des honoraires sera alors expressément stipulée au mandat.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

CB IMMO CONSULTING, nom commercial : voir en-tête - AGENCE IMMOBILIERE française, SAS au capital de 1000 €, ayant siège social 19 Rue de Riom 63360 SAINT BEAUZIRE, Tél : 0611728461, adresse e-mail : chloe.bouchabake@c2cimm.fr, N° TVA intracommunautaire : FR29 803156934, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FD sous n° 850 200 437, titulaire de la carte professionnelle 6302 2019 000 043 879 délivrée par la CCI de Clermont Fd, assurance de responsabilité professionnelle à couverture nationale française : GROUPAMA 50 Rue de ST CYR 69009 L

BAREME DES HONORAIRES TTC

(Remarque : TTC signifie toutes taxes comprises, s'agissant de la taxe sur la valeur ajoutée - TVA 20.0%, sauf DOM/TOM). Barème applicable à partir du 1er avril 2024

LOCATION à usage professionnel ou commercial

Négociation : 25 % HT du loyer annuel HT et HC (Forfait minimum de 1500€ HT)

Cette rémunération est à la charge du preneur, sauf convention expresse indiquée au mandat.

GESTION LOCATIVE habitation et locaux commerciaux

1. Appel, traitement et encaissement des loyers, charges, dépôt de garantie, cautionnement, assurances, provisions
2. Envoi des quittances de loyer
3. Gestion de la sortie du locataire avec calcul de la régularisation des charges et remise du dépôt de garantie
4. Gestion des sinistres ou pannes de matériel avec budget défini
5. Gestion du défaut de paiement et poursuites judiciaires

- **6 % HT du loyer mensuel hors charges soit 7,2 % TTC**
- **Garantie des Loyers Impayés (GLI) : 2,40 % du loyer charges comprises**
- **Assurance Propriétaire non Occupant (PNO) : 64 € /an pour les appartements, 131 € /an pour les maisons, jusqu'à 200m, 160€ /an pour les locaux commerciaux en copropriété et situés exclusivement en rdc, 31€ /an pour les parkings et garages.**

VENTE en VIAGER**

<i>Jusqu'à 60 000 €</i>	Forfait de 6000 €
<i>Prix de vente compris entre 60 001 € et 100 000 €</i>	10 % de la valeur vénale
<i>Prix de vente compris entre 100 001 € et 150 000 €</i>	9 % de la valeur vénale
<i>Prix de vente compris entre 150 001 € et 300 000 €</i>	8 % de la valeur vénale
<i>Prix de vente compris entre 300 001 € et 500 000 €</i>	7 % de la valeur vénale
<i>Prix de vente excédent 500 001 €</i>	6 % de la valeur vénale

****Mandat exclusif uniquement**

Cette rémunération est calculée sur le prix hors honoraires. Elle est à la charge du mandant pour une vente d'immeuble, le tout sauf convention expresse indiquée au mandat.

ESTIMATION - AVIS DE VALEUR

La société **CB IMMO CONSULTING** en sa qualité d'intermédiaire n'a pas vocation à titre principal d'effectuer des avis de valeur.

Cependant pour le cas où elle serait requise, le tarif s'établit comme suit :

- Pour une maison individuelle de moins de 100m² ou un appartement de moins de 50m² de surface habitable : 88 € TTC

- Pour les autres biens : sur devis en fonction du temps passé

Cette rémunération est à la charge du propriétaire.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Chaque agent étant juridiquement indépendant, les honoraires peuvent être rediscutés dans le cadre de la prise en compte de la mission et de ses caractéristiques, ainsi que des circonstances, notamment : difficultés ou facilités de la mission, secteur géographique, environnement concurrentiel, conditions du marché, typologie du bien, ...

La révision des honoraires sera alors expressément stipulée au mandat.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

CB IMMO CONSULTING, nom commercial : voir en-tête - AGENCE IMMOBILIERE française, SAS au capital de 1000 €, ayant siège social 19 Rue de Riom 63360 SAINT BEAUZIRE, Tél : 0611728461, adresse e-mail : chloe.bouchabake@c2cimmo.fr, N° TVA intracommunautaire : FR29 803156934, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FD sous n° 850 200 437, titulaire de la carte professionnelle 6302 2019 000 043 879 délivrée par la CCI de Clermont Fd, assurance de responsabilité professionnelle à couverture nationale française : GROUPAMA 50 Rue de ST CYR 69009 LYON.